

Il a refusé ces invités, étant content de son sort et dépourvu d'ambition, et il a rejoint ses amis lyonnais.

Enfin Vasselier avait, entre autres, comme correspondants l'abbé Jacquet, le chevalier de Cubières, de Piis, secrétaire-interprète du comte d'Artois, un certain M. Rigotier, subdélégué de l'Intendant à l'Arbresle, auteur d'épîtres en vers<sup>1</sup>, puis ce Jean-François Dougados, qui fut capucin sous le nom de Père Venance et poète, jeta le froc, résida à Nice où il était secrétaire de la princesse Lubomirska, passa adjudant général à l'armée d'Espagne et mourut sur l'échafaud comme Girondin.

Quelques-uns des Lyonnais nommés plus haut — Barou du Soleil, de Laurencin, les abbés Mongez et La Serre notamment — faisaient partie de l'Académie de Lyon ; à la mort de l'abbé La Serre, ses collègues engagèrent Vasselier à solliciter sa place. Le directeur de la Petite Poste adressa à l'Académie, avec sa lettre de candidature, un mémoire intitulé « De la Course publique », mémoire qui portait comme épigraphe : « Ne sutor ultra crepidam ». On jugea ce travail « très érudit » et Vasselier fut élu, le 18 juin 1782, contre Geoffroy<sup>2</sup>. Il prit séance le 27 août et remercia en vers ses nouveaux collègues.

Dans la suite, il fut assez assidu aux réunions de la Compagnie qui ne manquait guère de le mettre au programme de ses séances publiques. C'est ainsi qu'il lut ou fit lire à l'Académie *le Mage consulté*, « conte moral respirant l'amour de l'Humanité » dit le procès-verbal (17 décembre 1782) ; des *Vers sur la Paix*, qu'il fit imprimer et offrit à ses collègues (6 mai 1783) ; des éloges de l'abbé Mongez et de Prost de Royer (2 décembre 1782 et 30 novembre 1784) ; *L'origine des truffes*, conte en vers (août 1784) ; les *Réflexions sur les ennuis de la vie* (7 décembre 1784) ; ses *Epîtres*

1. Le 13 février 1787, Vasselier présente à l'Académie une *Epître en vers à un célibataire*, de M. Rigotier, qui doit être « l'ami R... », des épîtres de Vasselier. Mais ce R... pourrait aussi être Thomas Riboud, de la Société littéraire de Lyon, auteur, lui aussi, de contes et d'épîtres en vers. Vasselier fit encore, à l'Académie, un rapport sur un « discours en vers sur les protecteurs des lettres », discours dont l'auteur était M. Delullion ou Deleuillon, « jeune homme de cette ville, retiré au Port-au-Prince » (Académie de Lyon, ms. 127, f° 48).

2. Sans doute Claude-Jean-Baptiste Geoffroy (1751-1814), avocat rue Saint-Jean, plus tard sous-préfet de Charolles, archéologue et poète ; un des fondateurs de la Société Littéraire de Lyon.